



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 03 SEPTEMBRE 2016

Il faudra bien parler climat

RÉUNION DU G20 Dimanche et lundi, les leaders des grandes puissances devraient parler croissance mais aussi climat pour ne pas enterrer la COP 21

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

On n'est jamais à l'abri d'une bonne surprise. En apéritif au G20 - la réunion des 20 plus grandes puissances économiques de la planète -, Barack Obama et Xi Jinping pourraient ratifier l'accord de Paris sur le climat, adopté lors de la COP 21, qui se tenait en France en décembre dernier. L'accord, conclu pour l'après-2020, prévoit de maintenir sous les 2 °C le réchauffement de l'atmosphère par rapport à l'ère préindustrielle, soit 1 °C par rapport à la moyenne planétaire de 2015.

Il se murmure de plus en plus fort que les présidents américain et chinois pourraient procéder de conserve à une annonce en Chine, où le G20 se tiendra formellement demain et lundi. Dès aujourd'hui ? Ce serait une façon spectaculaire de placer le climat au centre des discussions au petit-déjeuner demain matin à Hangzhou, dans l'est du pays.

Nettoyage du ciel à Hangzhou
Barack Obama, qui a fait escale à Hawaï puis sur l'atoll de Midway, dans le Pacifique, a clairement fait monter les attentes sur le sujet. « La hausse des températures et la montée du niveau des mers représentent une menace pour l'existence de vos pays », a-t-il lancé mercredi aux représentants des petites îles du Pacifique, conviés à l'écouter à Honolulu. Les Chinois ne sont pas en reste. La préparation du G20 souligne de fa-

çon cruelle l'urgence du sujet écologique pour l'empire du Milieu. Dans un rayon de 300 kilomètres autour de Hangzhou, les grandes usines ont été obligées de cesser leurs activités pendant douze jours afin d'éviter qu'un couvercle de pollution n'obstrue le ciel du G20...

Pour les États-Unis, l'accord de Paris ne sera pas à proprement parler ratifié. Tout a été calculé lors de la COP 21 pour éviter l'étape d'une ratification formelle

« Pour entrer en vigueur, l'accord de Paris doit être ratifié par 55 pays représentant 55 % des émissions mondiales »

qui passerait par le Sénat américain, peuplé d'élus républicains fanatiquement opposés à toute limitation des émissions de gaz à effet de serre. Quoi qu'il en soit, une annonce conjointe des deux rois du monde devrait redonner des couleurs à la lutte contre le réchauffement climatique. La Chine dégage environ 24 % du total mondial des gaz à effet de serre et les États-Unis, 15,5 %. Ils pèsent donc 40 % dans la balance. Or il faut que l'accord de Paris soit ratifié par 55 pays représentant 55 % des émissions mondiales pour entrer en vigueur. À ce stade, 23 pays l'ont fait, en majorité des petits États insulaires. La France a ratifié l'accord le 15 juin mais elle doit attendre que tous les États de l'Union européenne aient fait de même.



Les présidents américain et chinois, Barack Obama et Xi Jinping, pourraient ratifier l'accord de Paris sur le climat. PHOTO GREG BAKER/AFP

Energie fossile et croissance

Cette semaine, les grandes ONG environnementales ont profité de l'agenda pour mettre la pression sur les pays du G20. Le club génère 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone et méthane pour le principal). Ses émissions dans le secteur de l'énergie se sont envolées de 56 % entre 1990 et 2013.

Sa conversion aux enjeux écologiques peine à se traduire dans les faits. Selon un rapport du Réseau action climat - qui fédère plusieurs ONG -, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque eu-

ropéenne pour la reconstruction et le développement (Berd) ont consenti entre 2013 et 2015 plus de 12 milliards d'euros de crédits pour des projets liés aux énergies fossiles. Les ONG appuient là où ça fait mal. Le G20 est le dépositaire de la bonne santé de l'économie mondiale. Les recettes de la croissance à l'ancienne n'y ont jamais été remises en cause : accroître les échanges internationaux de biens et de services, et faire tourner les toupies à béton. Tout ce dont le climat ne veut pas. Car favoriser l'arrivée des pommes chiliennes sur les états russes et des jeans vietnamiens

dans les boutiques du Mozambique heurte frontalement l'objectif de réduction de l'emploi des énergies fossiles.

Concrètement, une baisse des émissions de gaz à effet de serre passe par une taxation de la pollution (un prix donné au carbone émis) et par la suppression des aides publiques aux énergies fossiles. Il y a deux ans, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) les chiffrait à plus de 470 milliards d'euros par an au plan mondial. Il faudra bien aborder un jour ce sujet désagréable.

Les impôts devraient baisser en 2017

ÉCONOMIE Face à une croissance faible, le gouvernement doit pourtant revoir sa copie

La baisse d'impôts pour les ménages en 2017 - qui sera officiellement annoncée la semaine prochaine - devrait être inférieure aux 2 milliards d'euros espérés. En effet, selon le ministre de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, « la marge n'est pas la même » : « Cessons de parler de 2 milliards, nous sommes en train de regarder à l'intérieur des données actuelles quelles sont les marges. »

L'ampleur de la diminution d'impôts jusqu'à présent évoquée tournait autour de 2 milliards d'euros si la croissance avait été cette année supérieure à 1,5 % du PIB. Or, depuis, l'Insee a annoncé fin juillet un coup d'arrêt inattendu de la croissance au deuxième trimestre (+0,0 %) après un très bon début d'année (+0,7 % au premier trimestre). Pour l'heure, l'acquit de croissance - autrement



Michel Sapin estime qu'une baisse d'impôts est « nécessaire ». PHOTO AFP

dit la progression annuelle du PIB en cas de croissance nulle sur les deux derniers trimestres - s'établit à 1,1 %, toujours selon l'Insee.

Aussi, « tout le monde est d'accord pour dire aujourd'hui qu'il ne serait pas raisonnable de construire un budget sur une perspective de croissance supérieure à 1,5 % », assure Michel Sapin, pour qui une baisse des impôts reste « nécessaire à la France ».

« Nous sommes dans une logique d'équité sur les 350 écoles »

PREMIER DEGRÉ Il faudra attendre le comité technique paritaire de lundi pour connaître les dernières fermetures et ouvertures de classes dans le 1^{er} degré, celles qui faisaient l'objet de mesures effectives mais conditionnelles (selon comptage). « Nous sommes dans une logique d'équité sur les 350 écoles », a rappelé hier Dominique Bourget, Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Charente, rappelant la dotation positive (10 postes et demi supplémentaires) de la carte scolaire 1^{er} degré 2016, présentée au CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) du 4 avril et du 8 juillet. Quant à la fermeture de l'école de Vaux-Rouillac dans le regroupement pédagogique intercommunal Echallat-Douzat (« Sud Ouest » d'hier), le Dasen a assuré, évoquant « des échanges soutenus avec les élus », que ce « ne pouvait pas être une surprise » avec un effectif constaté de 100 élèves.

Faculté de médecine à Angoulême : les partenaires liés

ÉTUDES SUPÉRIEURES Hier soi représentants de l'université de Poitiers et élus locaux ont scellé l'accord selon lequel les cours de première année commune aux études

de santé (Paces) seront enseignés sur le campus universitaire de la Charente, à La Couronne. 150 places devraient être ouvertes à la rentrée 2017. Cette volonté de l'université et des acteurs locaux visent à démocratiser l'accès aux études supérieures pour les bacheliers charentais dont la bonne réussite au bac ne se traduit pas par la poursuite en cursus universitaire. Cela ne revêtira aucun caractère obligatoire pour l'étudiant, qui pourra poursuivre ses études à Poitiers ou Bordeaux, mais ne sera pas freiné par le coût d'études longues.

Un autre dessein est visé dans ce partenariat de quatre ans : lutter contre la désertification médicale en Charente. L'idée, assez simple, mettra plusieurs années à se vérifier : si les jeunes charentais sont plus nombreux à poursuivre des études de médecine, la probabilité qu'ils viennent partager leur art dans leur département d'origine sera plus grande.

Des enseignants à fond dans le numérique

École Pablo-Picasso, dans la classe de cours préparatoire de Claudine Arnaud en ce jour de pré-rentrée. Les cellules grises des adultes chauffent. Tous les enseignants de la commune ont endossé le rôle d'élèves durant deux heures. Au programme : une initiation au vidéo-projecteur interactif touch et au visualiseur car six classes de la commune – les CP, CMI des écoles primaires Pablo-Picasso ainsi que Jules-Vallès mais aussi les écoles maternelles Le petit Prince et la Combedes-Dames – en sont dotées cette rentrée.

Une dissection en détail

Pour les définitions, tournons-nous vers les professeurs du jour. Agnès Berland de la société Sonomax à Poitiers qui équipe numériquement les collectivités, nous parle VPI tactile : « Dans le VPI, la technologie n'est pas dans le tableau mais dans le vidéo-projecteur, contrairement au tableau blanc interactif. L'enseignant se retrouve avec un tableau blanc habituel qu'il peut annoter directement avec ses doigts ou le stylet ».

À Eric Garnier, de la société Aver, fabricant de visualiseurs, de faire les présentations : « le visualiseur permet de capturer, visualiser, enregistrer, annoter, des vidéos, audios, des documents classiques et des objets



Éric Garnier présente le visualiseur aux enseignants après l'intervention d'Agnès Berland. PHOTOS B

vivants. L'intérêt du visualiseur est d'analyser l'infiniment petit et de l'afficher. Au collège, en cours de SVT, la classe peut ainsi suivre une opération de dissection dans les moindres détails ».

Et les élèves ? Eric Garnier les a trouvés très attentifs. Claudine Arnaud fait remarquer que si le tableau traditionnel est toujours présent, dans sa classe les tables sont désormais orientées vers le VPI tactile, et de confier : « Pour utiliser le matériel au mieux, il faudra le temps. C'est un beau challenge, un cheminement mental et une façon d'enseigner différents ».

Dans la salle il va aussi des élus. Ka-

rine Roy salue l'enthousiasme des enseignants, Christophe Gourgues abonde : « c'est une belle rentrée numérique. 40 000 € lui ont été alloués incluant les 6 VPI, le visualiseur, un appareil photo numérique par classe, des photocopieurs, un vidéo-projecteur normal et une valisette de tablettes pour une classe. Ce n'est pas un départ mais une continuité ».

En 2009, le TBI a été introduit, quatre classes en sont désormais dotées (CE1 et CM2 des deux écoles primaires) mais l'élu le reconnaît, « il y a des communes qui ne peuvent pas, on en a bien conscience ».

Sandra Balian

CHÂTEAUBERNARD

Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

Michel GRANIER,

survenu dans sa 70^e année.

Les obsèques civiles et la crémation
auront lieu le lundi 5 septembre 2016,
à 15 h 30, au crématorium d'Angoulême.

PFG Cognac, 23, rue d'Angoulême,
tél. 05.45.82.00.38.
Point Accueil à Jarnac « Compter Fleurette ».

■ À Birac, six cas de cancer ont été recensés dans un périmètre d'un kilomètre seulement, entouré de vigne:
 ■ Le sujet inquiète ■ Des médecins estiment urgent qu'une étude épidémiologique soit menée.

Birac s'inquiète pour sa «vallée du lymphome»

Lénaëlle SIMON
 l.simon@charentelibre.fr

Jacky Massoulard déplie une carte de Birac. Sous son doigt, une bande d'un kilomètre. Et six cas de cancer. «La vallée du lymphome», dit-il. Surnom cinglant, constat alarmant dans cette commune de 370 âmes quadrillée de vignes. Ces lymphomes et cancers des testicules se sont tous déclarés en 2010 chez des habitants qui, parfois, n'avaient pas 30 ans. Plus surprenant, aucun d'eux ne travaillait dans les vignes, mais tous ont pour point commun d'y vivre.

Cette concentration de pathologies graves, sans prédispositions évidentes, fait l'objet d'un documentaire diffusé mardi soir sur France 5 (voir ci-contre). Jean-Louis Levesque (1), médecin généraliste tout juste retraité et maire de Châteauneuf, y fait part de ses interrogations. Aujourd'hui, il réunit les dossiers des malades et aimerait, avec le centre de référence de Poitiers, qu'une étude épidémiologique soit menée. Pour lui, le lien avec les pesticides ne fait pas de doute. En 2011 déjà, une étude du CHU de Poitiers signalait 29% de maladies de Parkinson et 19% de cancers du sang - type lymphomes - de plus dans le vignoble charentais. Données confirmées par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en 2013. Pour le médecin, «Birac bénéficie de conditions "favorisantes": des vents et une vallée dans laquelle les particules stagnent». D'ailleurs, tous les malades habi-



Depuis six ans, Claudine Massoulard, 74 ans, ici aux côtés de son mari, combat un lymphome résistant.

Photo Quentin Petit

tent cette vallée. Quand Claudine et Jacky Massoulard y ont acheté leur maison en 1970, il n'y avait que des vaches. Cinq ans après, les vignes ont poussé comme des champignons. Aujourd'hui, ils sentent les produits quand il y a du vent - alors qu'il est interdit de traiter par temps venteux. «En 2010, je me suis découvert des ganglions. Le médecin m'a donné des antibiotiques. Ça revenait souvent. On m'a diagnostiqué un lymphome», raconte Claudine.

Six ans, septième rechute. Les ganglions sont partout et depuis quinze jours, ils se sont enflammés dans la mâchoire. «Ça fait comme une paralysie de la joue», se désole Claudine, ancienne de La Poste, sous le regard très inquiet de son mari, 79 ans. Elle pourrait suivre très bientôt des es-

sais thérapeutiques à Paris. «Contre qui être en colère? Les viticulteurs n'ont pas le choix, leur récolte doit être de qualité pour être vendue. J'aimerais surtout que les laboratoires prennent conscience que leurs produits sont nocifs.» Jonathan Mélier, maçon, est certain de leur dangerosité. Il avait 26 ans quand son cancer des testicules a été diagnostiqué en 2010.

«L'urologue m'a tout de suite demandé: "Est-ce que vous vivez près des vignes?" Je n'avais jamais imaginé être malade à cause de cela.» Il a fallu une ablation et des rayons pour le guérir. Traitements aussi pour Marie-Claude, 57 ans, et Jonathan Guyonnet-Duperat, 32 ans, victimes d'un lymphome en 2010 et aujourd'hui guéris. Le mécanicien automobile a suivi un protocole



Jonathan Guyonnet-Duperat est aujourd'hui guéri.

Photo CL

de soins très dur. «Ça me provoquait des poussées de croissance dans la colonne vertébrale et des douleurs insupportables.» Aucun n'est en colère contre les viticulteurs. «C'est leur gagne-pain. Si on leur enlève ces produits, ils n'auront pas de salaire l'année suivante», dit Marie-Claude.

Supprimer la source de pollution

Alors que faire? «Supprimer la source de la pollution», répond le D^r Pierre-Michel Périnaud, médecin à Limoges et à l'origine du collectif «Alerte médecins pesticides». Un chantier titanique. «Sur les 101 substances autorisées dans la viticulture, 54 sont considérées comme dangereuses et cancérigènes.» Avec le D^r Levesque, ils envisagent de saisir l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (2). Objectif: faire remonter les dossiers pour que des spécialistes de la phyto et pharmacovigilance «s'interrogent sur les effets secondaires des pestici-

À voir mardi soir sur France 5

Durant neuf mois, le journaliste Aude Rouaux a suivi les habitants de Birac, malades alors que rien ne les y prédisposait. À Montembœuf, elle a aussi rencontré Didier Sardin dont le fils, mécanicien agricole, est mort d'un cancer fulgurant. Le film s'intéresse aussi à la Gironde, deuxième département français le plus exposé aux pesticides avec la Charente, et au combat de Valérie Murat dont le père, viticulteur, est décédé d'un cancer lié à l'arsénite de sodium. Aude Rouaux est aussi allée à Preignac en Gironde où les enfants développent plus de leucémies. «Je ne jette pas l'opprobre sur les agriculteurs. J'aimerais susciter une prise de conscience des politiques, explique-t-elle. Sur ce plan, c'est le vide sidéral. Cinq ans après le plan écofito pour diminuer l'emploi de produits toxiques, rien n'a changé. Les épandages de pesticides croissent. L'an passé, la France a consommé 65 000 tonnes, cette année, on sera proches des 70 000.»

À voir mardi à 20h40 sur France 5.

Est-ce qu'on continue à commercialiser des produits toxiques et à admettre que ça doit créer des cancers pour soutenir l'excédent commercial français?

L'urologue m'a tout de suite demandé: «Est-ce que vous vivez près des vignes?» Je n'aurais jamais pensé être malade à cause de cela.

des sur les personnes exposées». «C'est ce que nous avons fait pour la commune de Preignac en Gironde où les enfants sont plus touchés qu'ailleurs par les leucémies (2). Est-ce qu'on continue à commercialiser des produits toxiques et à admettre que ça doit créer des cancers pour soutenir l'excédent commercial français? C'est toute la perception de l'agronomie qu'il faut changer.»

Difficile à faire entendre aux principaux intéressés, comme l'ancien maire de Birac et viticulteur. «On n'est pas sûr qu'il y ait un lien direct. J'ai étendu des produits hautement toxiques pendant trente ans et je n'ai rien. C'est une adjonction de causes. Il y a de la malchance, il y a des gens qui ne font pas assez de sport ou qui fument», rapporte Jean-Marie Parenteau, qui se demande aussi si «le nuage de Tchernobyl» n'est pas venu jusqu'ici. Il en a assez de voir sa profession pointée du doigt. «On fait attention à traiter quand il n'y a pas de vent. Mais avant, les cuves faisaient 400 litres, le traitement durait 1h15. Aujourd'hui, elles font 1 500 litres, soit six heures de traitement. Si le vent se lève au bout de deux heures, on ne peut arrêter, sinon le produit tombe au fond de la cuve.» Le chemin est encore long.

(1) En 2014, il faisait déjà partie des 26 médecins charentais à avoir signé la pétition «Alerte des médecins sur les pesticides» lancée par le D^r Périnaud, médecin généraliste de Limoges.

(2) La ténacité des lanceurs d'alerte a porté ses fruits. «Nous venons d'apprendre que l'état va diligenter une étude sur les effets des pesticides chez les enfants à l'échelle viticole française. Le recrutement des enfants a déjà commencé», indique le D^r Périnaud.

L'option du zéro phyto dans les communes

Les communes sont les premières consommatrices de pesticides pour entretenir les espaces publics. Jean-Louis Levesque, le maire de Châteauneuf et médecin, est bien placé pour en connaître les dangers. Alors, à son arrivée à la mairie en 2014, la commune a totalement banni les produits phytosanitaires. Promesse de campagne. À l'époque, la décision a été radicale. Tous les trottoirs étaient traités aux désherbants, les jardins publics aussi. Aujourd'hui, seul 0,2% des 24 km² de la commune - le cimetière en fait - fait l'objet de traitements phytosanitaires. Comme 68 communes charentaises, Châteauneuf a adhéré à la charte

«Terre saine Poitou-Charentes». Renoncer aux pesticides, ça fait bien sûr des économies, mais cela suppose aussi des dépenses. «On a investi dans une balayeuse de voirie pour remplacer le désherbage chimique. On n'a pas eu le choix sinon il nous aurait fallu cinq à six temps plein de plus. Elle nous a coûté 110 000 €, pris en charge pour moitié par l'agence de l'eau», indique Mickaël Villegier, adjoint à l'environnement, à l'urbanisme, à l'assainissement et au patrimoine. Mais les débuts verts de la commune n'ont pas été tout roses. «Très vite, on a vu des papillons et des orchidées sauvages revenir dans le jardin vert. Mais aussi des herbes

hautes sur les trottoirs. Certains habitants avaient l'impression que la commune n'était plus entretenue, mais on a fait beaucoup de sensibilisation, dans les écoles notamment, et de pédagogie dans les bulletins communaux. Mais on continue de traiter le cimetière car l'évolution des mentalités ne permet pas encore de laisser des herbes hautes.» À ce changement s'ajoute la gestion différenciée des espaces. «Avant, on tondait toutes les pelouses toutes les semaines, c'était du temps. Maintenant sur certains espaces, ce n'est plus que tous les mois ou tous les deux mois.» Plus de verdure pour une meilleure santé, le message est finalement passé.

Le futur complexe aquatique s'appellera «L'X'eau»

Les votes sont terminés. A une très large majorité (39%), les internautes ont choisi de baptiser la future piscine «L'X'eau».



La mise en service du complexe aquatique doit avoir lieu dans un peu plus d'un an.

Repro CL

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

On ne va pas faire voter les gens pour finalement ne pas suivre leur choix», expliquait en début de semaine Michel Gourinchas. Le président de GrandCognac va donc proposer à son prochain conseil de baptiser le futur complexe aquatique des Vauzelles, «L'X'eau». Avec d'abord un passage devant le bureau de l'agglomération la semaine prochaine. Après quatre mois de consultations et 664 votes, ce nom n'a cessé de prendre de l'avance sur les autres propositions (1). Au final, 258 votants ont placé en tête cette référence au cognac, loin devant les 106 voix en faveur de «L'Azuré» qui avait les préférences de Michel Gourinchas.

Les autres propositions, en particulier celle qui fait référence à l'Azuré du serpolet, ce papillon

rare qui avait retardé le chantier, ont fait moins de 10%. C'est une nouvelle étape que franchit le projet, alors que la mise en service du complexe aquatique doit avoir lieu dans un peu plus d'un an, d'ici fin 2017. Du côté des travaux, le premier œuvre est fini place au second œuvre.

Arrivée du nouveau directeur lundi

Autre moment important, l'arrivée d'un directeur. Son recrutement a été finalisé et il doit prendre son poste dès lundi. Avec en particulier comme mission de mettre en place une politique pour atteindre la barre des 170.000 visiteurs par an - dont 35.000 scolaires - l'objectif fixé par les élus qui table sur des clients venant depuis «un rayon de 30 mn de trajet» pour utiliser ces 7 157 m² de surface répartis sur trois niveaux qui comprennent des piscines intérieures et extérieures,

un espace bien-être d'environ 580 m² avec hammam, sauna, balnéo-spa, rivière massante et bassin tonique, une cafétéria de 150 m² ou encore une espace fitness et musculation de 470 m² qui remplacera l'actuelle salle de musculation du complexe omnisports. Selon les calculs, l'investissement est évalué entre 25 et 35 millions d'euros si l'on prend en compte les aménagements urbains de ce nouveau quartier (7 millions d'euros HT) ou les dépenses de fonctionnement, évaluées à près de 600.000 euros par an.

À ce prix-là, «L'X'eau» devra se déguster sans modération par ses utilisateurs pour se faire sa place entre «Les Antilles» de Jonzac et «Nautilus» à Saint-Yrieix.

(1) Les autres noms issus d'une première présélection réalisée par les élus communautaires entre le 15 mai et le 15 juin en mai étaient Azuréo, Cognac Grand Bleu, Le Neptune, Ô de vie, L'Azuré, Centre aquatique de l'Azuré.

■ Simone Fayaud

et le comité de soutien contre la fermeture du foyer des jeunes travailleurs (FJT) de Cognac, continuent de se mobiliser. Après s'être invité au conseil municipal lundi (Photo Quentin Petit), le comité promet cette fois que «Ça va chauffer» pendant Coup de chauffe. Une distribution de tracts et la signature de la pétition sont programmées ce samedi à partir de 17 h devant le marché couvert pour demander «la sauvegarde de l'hébergement social des jeunes». Le FJT doit normalement fermer le 15 octobre pour raisons de sécurité, ce qui entraîne aussi le licenciement de ses six salariés.

